L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 26 SEPTEMBRE.

INDEMNITÉS PARISIENNES.

Le *Journal officiel* enregistre en ces termes le résultat du travail de répartition:

Un arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 29 novembre 1871, a institué, sous la présidence de M. le préfet de la Seine, une commission chargée d'arrêter le chiffre des pertes résultant des opérations d'attaque dirigées par l'armée française pour rentrer dans Paris et de distribuer un premier à-compte de 6 millions votés par l'Assemblée nationale le 6 septembre 1871.

Une décision ministérielle, rendue en exécution de l'article 2 de la loi du 7 avril 1873, a chargé cette même commission de régler définitivement le montant de la somme à payer par la ville de Paris en quinze annuités portant intérêt à 5 p. 100.

Cette commission, après s'être réunie trente-deux fois, vient de terminer ses travaux.

Elle a arrêté le nombre des indemnitaires à 1,148 et a fait délivrer un nom de chaque intéressé un certificat provisoire constatant ses droits.

Le chiffre total des dommages a été fixé à la somme de 29,335,980 fr. 14 c. La somme de 6 millions, distribuée dans le courant de l'année 1872, jusqu'à concurrence de 5,974,605 fr. 47 c., a permis de donner aux sinistrés nécessiteux 30 à 35 p. 100 environ, et à tous les autres 17 p. 100 du montant total de leurs pertes constatées.

La différence, soit 25,394 fr. 53 c., a servi à indemniser les experts et à payer les dépenses du secrétariat, impression des mandats, titres, etc.

La somme totale à payer par la ville de Paris s'élève, en conséquence, à la somme de 23 millions 411,374 fr. 67 c.

Un correspondant du journal anglais l'*Evening Standard*, apprécie avec une certaine sévérité, mais avec beaucoup de justesse, quelques passages de l'allocution de M. Thiers à Lucerne:

"J'ai reconnu, a dit l'ex-président, que la monarchie et la liberté étaient incompatibles; je me suis alors converti franchement à la République. M. Thiers, réplique le *Standard*, paraît avoir une mémoire bien commode. Il oublie probablement que sous l'Empire il avait obtenu, à juste titre, une grande popularité en réclamant "les libertés nécessaires," et en démontrant non-seulement qu'elles étaient compatibles avec une forme monarchique de gouvernement, mais encore qu'elles lui donneraient cette permanence, cette stabilité qui manquaient à l'Empire. Il oublie aussi qu'à la tête du pouvoir, il s'est montré aussi despote, aussi épris du gouvernement personnel qu'on pouvait l'être au lendemain du 2 décembre. Si les radicaux ne voient pas que M. Thiers est plein de contradictions séniles, cela fait peu d'honneur à leur intelligence.

VENGEANCE INDIENNE.

Le fait suivant est raconté par le *National* de Plumas:

Il y a quelque temps, deux Indiens de la tribu des Pavine enlevèrent une jeune fille appartenant à une autre tribu, et se livrèrent sur elle à des violences dont elle mourut peu de jours après. Les parents et amis de la victime jurèrent alors d'avoir vengeance des coupables. Ils se mirent à leur poursuite, et ayant réussi à les faire prisonniers, ils les ont mis à mort dimanche dernier.

Voici, d'après le témoignage d'une dame américaine et d'un enfant, qui en ont été témoins, comment a eu lieu cette exécution.

Un des prisonniers fut d'abord attaché solidement à un sycomore; puis l'Indien qui avait été chargé de faire l'office de bourreau s'avança auprès du misérable, avec une scie dont les dents avaient au préalable été émoussées sur des cailloux, et se mit à lui scier le corps au-dessus des hanches. Quand il eut terminé son horrible besogne, les autres Indiens qui avaient assisté impassibles à l'exécution, s'emparèrent des tronçons du cadavre, et les enfouirent au fond de deux trous qu'avaient été creusés pour les recevoir.

Alors vint le tour du second prisonnier. On lia celui-ci à un chêne nain, de façon à ce que son corps fut parfaitement exposé de tous côtés, et pût servir de cible aux couteaux et aux flèches dont il fut bientôt criblé. Ce jeu cruel dura plus d'une heure, après laquelle les vindicatifs sauvages mirent fin aux souffrances de leur victime en l'achevant à coups de pierres.

On lit dans le *XIXe Siècle*:

Il existe, de par le monde, deux journaux jumeaux, l'un naissant à la tombée de la nuit, l'autre à l'aurore, défendant tous deux avec vigueur la même cause, l'orléanisme. Quand nous disons deux journaux, nous avons tort, les deux ne font qu'un; le titre seul et le prix coûtant diffèrent, mais les articles sont, mot pour mot, les mêmes. Parfois, cependant, la Journée politique de l'un s'embellit de quelques retouches en passant dans l'autre. Nous avons la bonne fortune de saisir au vol une de ces retouches.

Le *Journal de Paris* paraissant samedi, à cinq heures, disait en parlant de M. Thiers, qui semble hésiter à accepter l'invitation des Nancéens, de peur que sa présence ne soit une occasion d'agitation:

Il ne nous appartient pas d'émettre un avis quelconque sur la conduite que M. Thiers doit suivre. Mais il est évident pour tout le monde qu'il serait regrettable que M. Thiers prêtât la main à ceux qui veulent se servir de son nom dans le dessein d'agiter le pays, et que M. Thiers montrerait de la sagesse en se refusant à ce rôle, qui n'est digne ni de son esprit ni de sa situation.

Et le *Soleil*, le puîné du précédent, paraissant dimanche, à huit heures du matin, insérait dans le Bulletin retouché:

M. Thiers ne sait plus s'il pourra et s'il devra revenir dans ces excellentes provinces de l'Est, où on l'accueille avec tant d'enthousiasme, sous la pression du radicalisme, dans l'intérêt même de la République conservatrice, qu'il persiste à regarder comme le seul gouvernement possible.

M. Thiers persistera-t-il dans ses idées d'abstention? C'est probable. Il est prudent! Il aime à rester derrière la toile, jusqu'au jour où il n'a plus qu'à manger les marrons qu'il a fait tirer du feu par d'autres.

Ainsi donc, d'après le *Journal de Paris*, M. Thiers montrera de la sagesse en n'allant pas à Nancy. Il est vrai que, d'après l'autre frère siamois, le *Soleil*, M. Thiers, qui ne va pas à Nancy, ferait preuve de droiture politique en y allant...... N'est-il pas grand temps, pour les jeunes collaborateurs orléanistes, qui considèrent leur arrivée au pouvoir comme prochaine, d'avoir une plus complète uniformité de vues?

Ce que c'est cependant que de faire en même temps une édition de luxe, à trois sous, pour "les classes dirigeantes," pour les gens polis qui aiment assez que l'on parle avec dignité d'un ancien ami, et une édition à un sou, simplement destinée à l'instruction et à la moralisation des petites gens!

Les journaux anglais publient la dépêche suivante:

Port-Vendres, 5 septembre.

Plusieurs navires chargés de légumes sont entrés dans le port de Carthagène et y ont vendu leurs chargements. La circulation dans les rues n'est permise qu'aux personnes en habit militaire. Le comité cantonal a envoyé des agents secrets à Saragosse pour travailler l'armée.

On nous communique une lettre de don Carlos, qui encourage la princesse Marguerite à former une association de secours aux blessés.

Cette lettre est ainsi conçue:

Ma chère Marguerite,

Je connais votre amour pour les Espagnols et les sentiments de vive charité que vous inspirent tous ceux qui souffrent. Bien volontiers donc je vous donne la pleine autorisation de vous placer en mon nom à la tête des ambulances, d'en prendre la direction, et d'organiser les secours que réclament tous les blessés sans distinction.

Vous désignerez ceux qui doivent vous aider à réaliser un projet aussi chrétien. Les dames espagnoles ont donné trop de preuves de leur ardent dévouement à soulager toutes les misères, pour qu'il soit permis de douter qu'à la première indication de votre part elles ne se hâtent de vous seconder avec le religieux enthousiasme qui les anime.

Dieu bénira votre grande œuvre, les blessés et les malades en éprouveront le bienfait, et les nobles cœurs qui vous aideront s'acquerront de la sorte un nouveau titre à ma reconnaissance.

Je vous charge avec amour de le leur faire savoir en mon nom.

CARLOS.

—Des avis de Berlin portent que des négociations sont ouvertes pour détacher les paroisses annexées de la Lorraine appartenant au diocèse de Nancy, de cet évêché, et les placer sous la juridiction d'un évêque allemand.

—L'empereur d'Allemagne a décidé que les différents forts de Strasbourg et de Metz porteraient le nom des officiers généraux prussiens qui se sont distingués dans la dernière guerre; par exception, le nom du prince royal de Saxe sera donné au fort No. 7 de Strasbourg; le prince en a été informé par lettre autographe de l'empereur.

—Les troupes allemandes exécutent en ce moment, dans les environs de Metz, de grandes manœuvres militaires.

Dimanche dernier, une compagnie brunswickoise était logée à Marieulle, Vezon et Féy, canton de Verny; elle a exécuté un simulacre de petite guerre. D'autres troupes, cantonnées à Gorze et Sillegny, ont simulé le passage de vive force de la Seille et la prise du village de Pournoy-la-Chétive.

Dans d'autres localités, les troupes allemandes se livrent également à des exercices de ce genre.

—Mgr l'archevêque d'Alger vient d'adresser au clergé de son diocèse un éloquent mandement, pour l'exhorter à concourir à la construction de l'église nationale de Montmartre, à Paris. Il est probable que tous les évêques de France vont également ouvrir des souscriptions dans leurs diocèses, en vue de couvrir les frais du monument dont l'érection a été autorisée par l'Assemblée.

Variétés.

EN VACANCES.

FÉCAMP, 31 août.

Après les régates nous avons eu, dimanche dernier, chers lecteurs, des *courses*.... et des courses *à l'instar de Paris*, s'il vous plaît.

Je ne suis guère amateur de ce genre de plaisir, et j'en parlerais fort mal au point de vue technique.

Je n'en veux donc voir que le côté pittoresque.

La Société des courses avait eu l'heureuse idée d'installer les tribunes et la piste sur le large plateau qui domine le phare; on avait de cette hauteur,—trois ou quatre cents pieds à peu près,—un panorama splendide. A gauche, la verte vallée de Fécamp, la ville entière et les grandes falaises qui s'étendent jusqu'à Étretat. A droite, une ligne non interrompue de rochers énormes profilant à perte de vue leurs formes bizarres. En face la mer.

Les courses étaient annoncées pour deux heures et demie, mais, dès midi, de longues théories de Fécampois et de Fécampoises, en habits de fête, gravissaient le dur sentier qui mène à la petite chapelle de Notre Dame de Salut, pendant qu'une file de voitures montaient au grand trot la route carrossable qui contourne la falaise.

J'ai vu les *corricoli* de Naples, les *troïkas* de Russie, les *cabs* de Londres, les anciens omnibus des environs de Paris, *gondoles, béarnaises, hirondelles*, etc.; j'ai été transporté dans tous les véhicules, je crois, qui existent en Europe; mais jamais, au grand jamais, je n'ai rencontré rien de pareil à une certaine berline jaune qu'il m'a été donné d'admirer le dimanche, 24 août 1873.

Oh, la belle et imposante machine! Le cuir de la bâche, couvert de la poussière de deux siècles au moins, était piqué par places des tons verts d'une véritable mousse; la caisse, je l'ai dit, était jaune, mais de quel jaune! doux à l'œil, calme, tranquille, onctueux. Comme dispositions intérieures, un coupé et une rotonde modestement, mais suffisamment aérés cependant par des rideaux de cuir. Roues énormes, de taille à porter une frégate; essieux solides, tournant avec un lamentable grincement dans leurs boîtes vides de graisse. Et quels ressorts!.... inflexibles et roides comme la conscience du vieux conseiller au Parlement de Normandie, dont ils supportaient jadis le robuste embonpoint.

Cette maison était pleine. Sous la bâche, quatre ou cinq gas parlant haut et chantant à pleine gorge! dans le coupé, deux bons vieux et le conducteur, grave et maniant le fouet avec plus de bruit que de bonheur, la moitié de ses coups portant généralement sur les piétons; dans l'intérieur, les femmes et les enfants, gais, riant et jacassant comme des pies. Quel langage! quel *roulis*! *Mais, bah!* on est femme et fille de marin, on connaît ça!

Je suivais de l'œil ma berline, tremblant à chaque tournant de la route. Inutile souci! Tout le monde arriva à bon port, et si le vieux serviteur plia quelquefois, du moins il ne rompit pas.

Tout était prêt, jockeys, chevaux, parieurs et curieux, quand un incident vint tout à coup déranger cette fête si bien organisée et si attendue.

Le temps était depuis le matin d'une lourdeur accablante; le vent venait de terre et pouvait à peine rider l'Océan, calme et uni comme une glace. Le flot montait sans une vague, et pas une lame ne déferlait sur les galets. A l'ouest, une large bande immobile de nuages; un peu au sud, du côté d'Yport, un énorme entassement de nuées couleur cuivre rouge.—Entre ces deux masses, le ciel plutôt vert que bleu. Un silence redoutable. Bah! ça ne sera rien, disaient les uns—Pour ça, c'est de la pluie, bien sûr, disaient les autres. Et l'on voyait toujours monter sur la côte les curieux. Je regardais l'horizon.

Rien. Deux ou trois navires qui croisaient en vue de terre depuis le matin, attendant la marée, avaient disparu comme par enchantement. Tout à coup, un éclair déchira l'une des deux nuées; l'autre répondit par un long trait de flamme, et la lutte commença. Pendant une heure, pluie, grêle et tonnerre firent rage, et c'était pitié que de voir les dames fuir dans la tourmente, folles, éperdues, pleurant leurs fraîches toilettes et maudissant le ciel inclément.

Enfin, un fort vent du sud balaya le ciel, le soleil reparut, et les courses purent continuer.

De l'avis des gens spéciaux, elles ont été fort belles. Il était venu de nombreux parieurs de Paris, de Rouen et du Havre, et le champagne sautait comme à Longchamp. Toujours à l'instar de Paris, il se perdit beaucoup d'argent, et le soir, au Casino, les vaincus de la piste demandèrent une revanche à l'écarté. La fête se continua une partie de la nuit. A neuf heures, on nous donna le régal d'un feu d'artifice tiré sur les falaises et d'illuminations à la lumière électrique. Je n'ai que des éloges à faire de cette dernière partie du programme, quant au feu d'artifice, il était certainement plein des meilleures intentions du monde, mais la pluie de la journée ne lui permit pas de tenir toutes ses promesses, et nombre de fusées et de chandelles romaines refusèrent absolument le service.

Cette semaine, si bien terminée, n'avait pas été moins bien remplie.

Le lundi, concert au bénéfice des pauvres de la ville, avec causerie théâtrale de votre serviteur. Ce concert m'a permis de reprendre pour un instant mes fonctions de critique musical. M. Eugène Dugard, le directeur du Casino, nous ayant fait entendre un *andante de septuor* de sa composition. C'est véritablement un morceau remarquable, et la première partie surtout m'a fait un vif plaisir. On dirait, quant à la facture et à la ligne mélodique, une page de Mendelsohn. La phrase très nette et très pure, est développée avec une habileté qui dénote chez le musicien des qualités de contre-pointiste sérieuses, ainsi qu'un excellent sentiment de la symphonie. J'aime moins la seconde partie. L'auteur y a cherché l'effet dans un unisson à l'italienne. Il l'a trouvé, mais aux dépens de l'originalité. J'espère entendre à Paris, l'hiver prochain, cet intéressant morceau, que je recommande tout particulièrement.

Ainsi que je l'avais prévu, les deux moitiés des frères Lionnet ayant opéré leur jonction, nous ont donné une soirée charmante. On connaît le talent de ces artistes, talent si complet, si fin, d'une mesure si exquise, d'un charme si pénétrant. Ils ont trouvé ici le succès qui les accompagne partout, et Anatole compositeur n'a pas été moins applaudi qu'Anatole chanteur. Une aimable cantatrice, Mlle Sichel, leur avait prêté son concours. Mlle Sichel, qui possède une charmante voix de soprano d'une grande étendue, a chanté le fameux air des bijoux, de *Faust*. Elle s'est tirée à merveille de cette tâche difficile, et le public a fort applaudi son agilité, son excellente méthode et le sentiment très vrai avec lequel elle a dit l'adorable ballade du *Roi de Thulé*. La *prima donna assoluta* du Casino, Mlle Mozart,—un nom prédestiné,—a fait valoir, dans une chanson bohémienne d'un charmant caractère, toutes les qualités d'une bonne et solide voix. Jolie à voir, Mlle Mozard est très agréable à entendre.

J'oubliais de vous dire que nous avons ici un violon solo de premier ordre, M. Cousin, auquel il ne manque qu'un peu moins de modestie pour avoir à Paris la réputation qui est due à son admirable talent.

Le concert terminé, nous revenions, Anatole, Hippolyte et moi, et nous causions de ce Paris dont on ne peut se détacher entièrement, quoi qu'on fasse, et qu'Anatole avait quitté quatre jours auparavant.

—Eh bien, lui demandai-je, qu'y a-t-il de nouveau là-bas?

—Rien. D'ailleurs, il n'y a plus personne.

Vous remarquerez, chers lecteurs, que lorsque cent individus appartenant à un monde quelconque ont abandonné Paris, pour eux *il n'y a plus personne* dans la grande ville.

—Ah! cependant, la veille de mon départ, j'ai dîné chez Lecocq.

—Et que fait en ce moment l'illustre auteur de la *Fille de Madame Angot*?

—Il travaille à sa pièce des *Doulles*, la *Belle Imperia*.

—Sais-tu bien que cette année il a gagné près de cent mille francs?

—Il ne faut pas lui reprocher sa fortune. Il a été si malheureux!

—Lui?

—Tiens, il faut que je te raconte l'histoire de son premier succès. Aussi bien, c'est à présent l'auteur à la mode, et ce que je vais te dire intéressera certainement tes lecteurs.

Il y a une dizaine d'années, je reçus un matin une lettre de lui. "Venez, me disait-il, venez, mon cher ami. Je viens de mettre en musique un *Noël* ravissant de Théophile Gautier. Je crois que c'est réussi. Si vous pouviez me chanter cela quelque part, il me semble que je serais sauvé. Ma pauvre vieille maman en a pleuré hier. Venez vite!"

Je me rendis immédiatement chez Lecocq, que je trouvai dans sa chambre à travailler. Voyons votre *Noël*, lui dis-je. —Il est à deux voix. —Vous ferez la partie du baryton. Allons.

Nous nous mîmes à déchiffrer. C'était superbe! J'ai rarement entendu un morceau d'un sentiment plus naïf et plus religieux. Voici les paroles:

Le ciel est noir, la terre est blanche,
Cloches, carillonnez gaîment!
Jésus est né! La Vierge penche
Sur lui son visage charmant.
Pas de courtines festonnées
Pour préserver l'enfant du froid;
Rien que les toiles d'araignées
Qui pendent des poutres du toit.
Il tremble sur la paille fraîche,
Ce cher petit enfant Jésus!
Pour le réchauffer dans sa crèche,
L'âne et le bœuf soufflent dessus.
La neige au chaume coud ses franges,
Mais sur le toit s'ouvre le ciel,
Et, tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers: Noël! Noël!

Est-ce adorable, hein? Tiens, tout à l'heure, Hippolyte et moi, nous te chanterons cela et tu verras si le musicien s'est montré le digne interprète du poète. Comme je sortais de son modeste cabinet de travail, enthousiasmé, ému jusqu'aux larmes de la musique qu'il venait de me faire entendre, j'aperçus sa vieille mère agenouillée dans un coin et pleurant.

—Qu'avez-vous donc, madame? lui dis-je.

—Ah! me répondit la pauvre mère, n'est-ce pas qu'il a du talent? N'est-ce pas que son *Noël* est bien touchant? Je priais le bon Dieu, mon cher Anatole, pour que vous trouviez sa musique réussie, car si vous la chantiez avec votre frère, cela ferait connaître mon Charlot, qui travaille tant et qui n'a pas la réputation qu'il mérite.

—Soyez tranquille, chère madame, répondis-je à la mère de notre ami. Lecocq a fait un petit chef-d'œuvre, et ce *Noël* aura un grand succès, j'en suis certain.

Je courus à l'instant même chez M. de Villemessant, qui était à Senneport.

—Cher maître, lui dis-je, voulez-vous me prêter le *Figaro* pour une bonne action?

—Qu'est ce que c'est, gamin?

—Vous publiez quelquefois de la musique à la quatrième page?

—Oui.

—Eh bien, écoutez-moi celle-ci.

Je lui chantai mon *Noël*.

—Qu'en dites-vous, cher maître?

—C'est très beau.

—Apporte-moi cela demain.

Je ne fis qu'un sot de Senneport chez Lecocq.

—Sauvé, mon ami! Le *Figaro* va publier votre *Noël*!.... c'est la réputation pour vous, et la fortune plus tard.

Le lendemain, je reçus une lettre de Villemessant. Voici ce qu'elle contenait en substance: "Très joli, le *Noël* de votre ami; mais pas actuel. Pour cinquante abonnés qu'il charmerait, j'en ennuierais deux mille. Trouvez autre chose. Il nous faut de l'actualité avant tout, sous peine de mort."

Désolé, je ne pouvais me résoudre à apprendre au pauvre musicien la fatale nouvelle, quand mes yeux tombèrent machinalement sur un almanach. Nous étions le 20 décembre! Je poussai un cri de joie.... Noël tombait dans cinq jours, c'était le vrai moment de lancer mes deux couplets. Je retourne rue Rossini, au *Figaro*. J'y trouve Villemessant.

—M'apportes-tu autre chose? me dit-il.

—Non. Mais je tiens une actualité. C'est Noël dans cinq jours. Dans cinq jours vous donnerez ma musique à vos abonnés, et je vous réponds qu'ils vous remercieront.

Ce qui fut fait. Lecocq eut le succès qu'il méritait, et, chose singulière, il s'est toujours montré reconnaissant à celui qui le lui avait procuré.

Depuis, quand je le vois et que je lui parle de la *Fille Angot*: "Oui.... ce n'est pas mal, me répondit-il.... puisque ça plaît au public.... mais j'aime mieux mon *Noël*.... et toi aussi."

N'est-ce pas, chers lecteurs, que cela est touchant et vaut la peine qu'on le conte?

Notre colonie s'est augmentée de Régnier, l'excellent artiste de la Comédie-Française, qui a une bien singulière façon de comprendre les bains de mer: il ne sort pas de la bibliothèque de la ville.

Nous avons aussi Mme Charles Gounod et ses enfants, le peintre Dubufe, etc., etc., si bien que voilà notre pauvre Fécamp menacé de devenir célèbre.

Cela pourrait bien lui faire du tort, si j'en juge par un mot que j'ai entendu ce matin sur la plage.

—Ma fille, disait Mme Prudhomme, voilà qu'il vient ici des artistes et des journalistes.... nous n'y reviendrons pas l'année prochaine.

PIERRE DU CROISY.

Les radicaux s'agitent,—et mènent les modérés au combat. Tout le prouve, et voici quelques documents à ce sujet.

Tandis que le journal le *Gaulois* publie ce matin, dans un numéro exceptionnel, l'histoire de cet escamotage qui s'est appelé le 4 septembre, et du *pseudo-gouvernement* de l'ordre, qui s'est soutenu jusqu'au 24 mai, voilà que le ministre de l'intérieur est obligé, d'après la *France*, d'interdire la circulation dans notre pays des ignominies suivantes:

Les *Crimes des Papes*, brochure publiée à Genève.

Les *Crimes des rois et des empereurs*, idem.

La *Femme de César*, brochure imprimée à Londres.

Le *Progrès, organe des libéraux du Jura*, paraissant à Delémont (Suisse).

L'*Ami du Peuple*, journal hebdomadaire, publié à Genève.

Manifeste du groupe de propagande révolutionnaire verviétois, publié à Verviers (Belgique).

Les *Misérables, souvenirs de 1852*, par le chevalier de Chatelain, publié à Londres.

La *Guerre, ma Défense*, par Alex. Frisson, publié à Rheinfelden.

Lettre d'un déporté politique condamné au bagne, imprimé expédié de Londres et de Genève.

Que dites-vous de cette collection! C'est quelque chose comme la Commune débitée en volumes.

Et pourtant si le *bon peuple* savait!.... Comme il ne se laisserait plus prendre aux déclamations de ces messieurs.

Paris-Journal donne ce matin la statistique suivante, trouvée dans une collection de pièces historiques de M. Tenweccoren. C'est la proportion dans laquelle les exécutions ont été réparties, sous la Terreur, entre les différentes classes de la société:

Paysans du Poitou et de la Bretagne condamnés sous le titre de brigands de la Vendée	3,19[illegible]
Ouvriers d'état, maçons, charpentiers, charrons, tailleurs, forgerons, etc	2,212
Bourgeois, petits propriétaires, petits rentiers	1,27[illegible]
Laboureurs, garçons de charrue	77[illegible]
Prêtres, religieux	7[illegible]
Soldats	7[illegible]
Femmes, filles, servantes, couturières	7[illegible]
Nobles, émigrés revenus en France	6[illegible]
Avocats, procureurs, notaires, huissiers	5[illegible]
Fabricants, négociants, commis marchands	5[illegible]
Domestiques, cuisiniers, valets de chambre	2[illegible]
Aubergistes, cabaretiers, marchands de vins	1[illegible]
Médecins, chirurgiens	7[illegible]
Matelots	7[illegible]
Instituteurs	4[illegible]
Hommes de lettres	3[illegible]
Comédiens	[illegible]
Chiffonniers	2
Total	12,076

On le voit: sur trois victimes, deux ouvriers. Et les voilà encore qui crient: "Vive la République!"

—Le *Libéral de l'Est* publiait hier la lettre que voici:

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre avec l'article que vous avez écrit sur le séjour de M. Thiers à Belfort. Il en a écouté la lecture avec intérêt et me charge de vous adresser tous ses remerciements pour l'aimable pensée qui vous a fait nous adresser le récit des témoignages touchants dont il garde comme nous un si bon souvenir.

Veuillez recevoir aussi les miens, monsieur, avec l'expression de nos distingués sentiments.

DOSNE.

Vous avez bien lu. C'est signé de Mlle Dosne. Est-ce que M. Barthélemy Saint-Hilaire aurait.... *perdu sa place*?

Changement de Local.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION. (Institution d'Épargnes de la Nlle-Orléans) Incorporée en 1855.

Cette institution a été transférée à la nouvelle Maison de Banque, No. 156 rue du Canal.

INTÉRÊTS PAYABLES SUR DÉPÔTS.

SAM JONES Jr, Trésorier. L. F. GENERES, Président

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer,	L. F. Générès,
David Urquhart,	George Jonas,
J. O. Gaines,	T. A. Adams,
Carl Kohn,	Thomas Allen Clarke,
Christian Schneider,	Chas. J. Leeds,
Saml. Jamison.	

sept5 1m—ven dim mar

SONIAT RICE MILL,

ST. CHARLES PARISH.

CE moulin bien connu des habitants riziers pour la bonne qualité de son ouvrage est maintenant prêt à écaler tout le riz qui lui sera envoyé.

D'une capacité de 120 barils écalés dans les 24 heures, ce moulin est pourvu de toutes les améliorations modernes.

Il a de plus sur la levée un grand magasin, dans lequel couche un homme de confiance, pour la réception et l'expédition du riz qui est ainsi mis à l'abri des injures du temps.

Son prix est très réduit, 2¼ de sous par livre de riz écalé, et le moulin rend au propriétaire le son provenant du riz.

Des sacs seront fournis par le moulin ou par MM. Thompson Bros. à ceux qui voudront envoyer du riz au moulin.

S'adresser à Mme. Vve C. SONIAT, Kenner P. O., ou à THOMPSON BROS, 37 rue Peters, entre Bienville et Douane.

26 août 1m

BROOK STEAM RICE MILL,

MOULIN A RIZ, A VAPEUR,

Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 34 et 36 de la rue Foucher.

ALLEN BROS, Propriétaires.

C'EST le plus grand moulin de l'État et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs. 22 sept 3m

Blood Fertilizing Works.

LES actionnaires sont notifiés, par le présent avis, que le second versement de vingt-cinq pour cent sur les actions de la Compagnie, devra être payé, en vertu d'une décision du Board des Directeurs, le vingt et un septembre prochain, au bureau de la Compagnie, Lettre H, Gallier Court.

Nouvelle Orléans, 22 août 1873. JOHN DOLHONDE, Secrétaire. 22août 30f

BUCKEYE MOWER & REAPER

Rice Threshers & Separators TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER. SULKY HORSE HAY RAKS, IMPROVED UTLEY COTTON PRESSES

A vendre par L. E. GENERELLY & Co., N. O. Agricultural Warehouse, 28 Natchez Street. 9 août—3m 2f p s V&C

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE,

107........Chartres Street..........107 Entre Dumaine et Ste. Anne. 3 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'État de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉS pour Mariages, Gâteaux et Pyramides pour mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 28 janv—1an

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique.

VENDREDI SOIR, 26 Septembre 1873, La séduisante et jeune actrice MISS ALICE HARRISON, Jouant les rôles à travestissements, Paraîtra dans son grand rôle de FANCHON, THE CRICKETT.

Samedi, à midi—Seule matinée du "Boy Detective."

Samedi soir—FANCHON.

Dimanche soir—Dernière représentation du "Boy Detective." 26 sept

Un Grand Concert vocal et instrumental et un Grand Bal.

Seront donnés à l'Hôtel Washington, au Lac, le 27 du courant, sous la direction des messieurs suivants: Président, A. B. PHILIPS.

Directeurs:

H. Chiapella,	F. L. Placo,	P. N. Benecki,
H. W. C. Peck	N. C. Forstall,	A. Geist,
Chs. Couturie,	G. Roux,	John Turpin,
A. B. Philips,	Samuel Haynes,	G. A. Chiapella,
Gustave Kahn,	Victor Meyer,	A. T. Beauregard,
M. A. Ducros,	J. A. Penistan,	A. A. Kerr,
Geo. Legendre,	W. L. Campbell,	Jas. W. Wisdalp,
Edwin Harris,	Theo. Fortineau.	

Les personnes qui désirent obtenir des invitations pour dames et des cartes d'admission pour messieurs, devront s'adresser aux directeurs.

Un char extra à vapeur partira à trois heures et se rendra à des chars extras de la rue Claiborne. L'orchestre sera dirigé par A. Davis.

G. A. CHIAPELLA secrétaire. 20sep—sam.dim.merc.sam.

GRAND FESTIVAL

— DONNÉ PAR LA —

Cosmopolitan Charitable Association.

DES 4ÈME ET 6ÈME DISTRICTS, Les Dimanches 14, 21 et 28 Sept. 1873, — AUX — DELACHAISE GROUNDS.

PRIX D'ADMISSION..................50 cents Dames et Enfants, Gratis.

5 sept—6, 6, 7, 11, 14, 18, 21, 25 et 28

INSTITUTIONS.

Collége St-Charles,

Au Grand Coteau, Lne.

LES classes recommenceront le LUNDI, 6 octobre. Pour plus de détails, s'adresser au Rév. L. CURIOZ, angle des rues Baronne et Commune. Il se chargera des élèves qui lui seront confiés. 25sept—1f

Collége de l'Immaculée Conception,

A l'angle des rues Baronne et Commune, NOUVELLE ORLÉANS.

LA session de cette Institution commencera le 1er Octobre.

Les études se divisent en trois cours – préparatoire, commercial et classique.

Le français est enseigné dans les trois cours, sans frais additionnels.

Les élèves n'y sont admis qu'autant qu'ils savent lire et écrire.

– Prix. –

Pour le cours classique – $10 par mois;

Pour le cours préparatoire et le cours commercial – $8 par mois.

G. GAUTRELET, S. J. Président. 24 sept—1m

Institution D'Aquin.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions, s'adresser à l'Institution, 282, rue Bayou, près Claiborne. 31 août—1m

INSTITUTION DUREL,

91........RUE BOURGOGNE........91

Réouverture: LUNDI 1er Septembre.

LE Français, l'Anglais, l'Allemand sont les langues vivantes enseignées par l'Institution. MM. R. Montgomery, Max Mayer, R. C. Durel, Alf. Durel, Mme Ve A. Wiltz, sont les professeurs attachés à l'enseignement.

L'Institution se charge de l'Enseignement du Catéchisme. 26 août—1m

Avis au Public.

LE COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, situé à la Baie St. Louis, commencera sa session de dix mois, le 15 septembre, 1873. Quelques officiers du Collége se rendront à la Nouvelle-Orléans plusieurs jours à l'avance, afin de prendre soin des élèves qui leur seront confiés. Les parents et les gardiens sont priés de tenir leurs enfants prêts pour l'ouverture de la session.

Pour prospectus et autres informations, s'adresser au Frère FLORIMOND, président à la Baie St. Louis, Miss, ou à l'Académie St. Louis de Gonzague, coin Chartres et Quartier. 20 août—2m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY, Successeur de Mme LAVILLEBEUVRE et DERON No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre 21 août—1m

JEFFERSON ACADEMY,

43........RUE BOURBON........43 Nouvelle-Orléans, DIRIGÉ PAR

G. J. LORD.

La session de 1873-74, de cet établissement commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE. 30 août 3 mois

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE. ORGANISATION MILITAIRE.

LA 15e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le corps enseignant se compose de professeurs éminents pour toutes les branches de la littérature et des sciences. Les études se composent d'un Cours préparatoire et d'un Cours académique, le génie civil, le commerce, les langues anciennes et modernes, les mathématiques, la physique, la chimie, le dessin, la géologie, la minéralogie, la botanique, la philosophie, l'histoire, la tenue des livres, la tactique militaire (infanterie et artillerie).

L'Université possède une Bibliothèque de 11,000 volumes, un Cabinet de physique et de chimie, des Modèles de machines, des instruments pour lever des plans, des mappes, dessins, cartes, herbiers, musées, peintures, gravures, photographies, etc.

L'étude de la topographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, est confiée à des professeurs de l'Université qui y consacrent depuis quatre ans, ce qui offre aux élèves d'inappréciables avantages.

L'organisation de l'Université est toute militaire, et la discipline y est stricte sans être trop sévère. Le collège possède des équipements pour l'armement complet de 100 élèves, plus quatre pièces d'artillerie. Exercices militaires tous les jours.

Uniforme: Pantalon gris, unique de même couleur, et képi bleu foncé.

Les élèves logent et prennent leurs repas dans les bâtiments de l'Université.

Le service médical est confié à un médecin expérimenté.

L'Université est située dans un quartier salubre de Baton Rouge.

Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 15 ans et savoir les éléments de l'arithmétique, la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour être admis au Cours académique, il faut, en outre, avoir une certaine connaissance de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, Virgile, Cicéron, un peu de grec, ou, à défaut de grec, avoir une certaine connaissance du français.

On reçoit des élèves des autres États, et de préférence à l'ouverture des Cours.

Les neuf mois de session coûtent:

Enseignement, bibliothèque, médecin	$100 00
Pension et domestiques	200 00
Blanchissage	20 00
Chauffage et éclairage	20 00
Livres, papier, etc	20 00
Meubles	10 00
Dépenses éventuelles	10 00
Trois uniformes	60 00
Dépôt	10 00
Dépense totale	$470 00

D. F. BOYD, Surintendant. 20 mai—6m

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

HOTEL DE BARNUM,

Coin Broadway et Vingtième rue, New-York,

A l'instar des hôtels américains et européens.

ON y trouve tous les agréments et tous les perfectionnements modernes — appartements et chambres, salons privés, bains, élévateurs, etc. L'emplacement est des meilleurs — étant au centre de la fashion et de la brillante société de N. York; à proximité des églises et des théâtres, des palais de marchandises sèches de Lord & Taylor, Arnold & Constable, J. A. C. Johnston. L'hôtel est sous la direction de A. S. BARNUM, autrefois du Barnum's Hotel, à Baltimore; de L. N. Green, de Dayton, Ohio, et récemment de New-York; de Freeman Barnum, de Barnum's Hotel, St Louis. 1août—1m

L'Ancien Méridien,

A l'angle de la rue Douane et du Passage de la Bourse,

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FORGET ancien restaurateur bien connu, un LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de neuf heures du matin à une heure P. M.

Un second lunch sera servi de 3 heures de l'après midi à 7 heures—Prix 25 cts.

Cette maison se recommande par l'abondance et la qualité des mets. Bon lait, bon café matin et soir.

La BAR est pourvue de Vins et Liqueurs de premier choix. HUITRES toujours fraîches.

Pendant le Lunch, les consommations sont à 15 cents et en dehors à 10 cents. 29mai—1an

RESTAURANT FRANÇAIS

A LA MOBILE,

TENU PAR J. PACTEAU, (Successeur de Louis J. DRINAT)

No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans. 18 avril—6m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE.......13 et 15 Entre les Rues Canal et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la maison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

MAISON D'ACCOUCHEMENTS,

158 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.

MME H. BAUSSET, accoucheuse, des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, et exerçant en Louisiane depuis 27 ans, informe respectueusement sa clientèle qu'elle vaccine régulièrement tous les jeudis à 11 heures.

Mme Bausset profite de cette circonstance pour annoncer au public en général et aux familles des campagnes en particulier, qu'elle vient de meubler et restaurer à neuf les appartements de son établissement qui sont des plus aérés et les plus sains de la ville, où elle reçoit ses pensionnaires pour accouchements et traitements des maladies de l'utérus.

Consultations régulières tous les jours de 10 h. du matin à 2 h. P. M. M. BAUSSET 20 mars—dm mar jeu dim

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

QUEYROUZE & BOIS,

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans. 17 juil 73—1 an

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires, 61........RUE TCHOUPITOULAS........61 NOUVELLE-ORLÉANS. 30 juin—1an73

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux, 73........VIEILLE-LEVÉE........73 NOUVELLE-ORLÉANS. 2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins) LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez: QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée. CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et VINCENT BATTOLARA, No 13 rue Dumaine. 22 oct—1an 2fps

AUGUSTE COUTURIE,

30........Rue de la Vieille-Levée........30

Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co., Cognac d'Hag. Grégoire & Co., Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre.

— Offre à vendre —

Cognac J. & F. Martell de 1878, 1863, 1863, 1858 et V. O. P. Vins Rouges de Ladon, St Vivier et St-Remy. 1er août—1an

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné. (BREVETÉ S. G. D. G.)

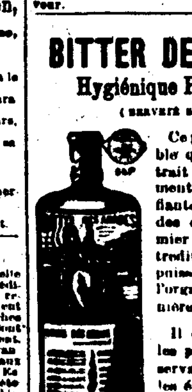

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. – Ce bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays. 19fév.—1a

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucres en morceaux et sucre en poudre. A. THOMSON & CO., No 62 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 62 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Q" "Louisiana," "Chalmette" "Pelican." A. THOMSON & CO., No 62 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils. A. THOMSON & CO., No 62 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités blanc et jaune, en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 62 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE – Différentes qualités de sucre d'habitation en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 62 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto Rico, en boucauts et caisses. A. THOMSON & CO., No 62 de la rue Tchoupitoulas. 1 août—1 an

E. DECHAMPS,

No. 96, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans,

—Importateur de—

EAUX DE VIE et VINS français. CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS, LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux États-Unis, pour la vente des CÉLÈBRES AMERS DES PYRÉNÉES. 21fév—1an 17

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1oct—PPMaJS.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un ratelier de DENTS de la meilleure espèce figure sur une nouvelle base. $35.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction de dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle base. 1lavr—1an

66 - - Rue Bienville - - 66 Encoignure Royale.

Le Dr L. SUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations, remplace les dents perdues par des dents artificielles et naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux. 20 fév—1an

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$30...........les Ratelier...........$

—Prix ordinaire $60—

LE Dr. GEO. F. MALONEY, No 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Ratéliers à $30, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'État. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur? 1fév—1an.

DIVERS.

Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

AVIS est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui, par l'éloignement du lieu de leur résidence, sont dans l'impossibilité de se présenter à ce Consulat, qu'aux termes d'une décision récente du ministre de la justice, il leur est loisible de déclarer, par voie de correspondance, leur option en faveur de la nationalité française, et qu'au reçu de la demande qu'ils en feront à tout agent consulaire de France avec mention exacte de leurs noms, prénoms, profession, date et lieu de naissance, etc. il leur sera envoyé, pour être revêtu de leur signature, le certificat constatant leur déclaration d'option. Le délai pour formuler ces demandes expirera le 1er octobre 1873.

LE SAPOLIO D'ENOCH MORGAN'S SONS remplace le savon dans les ménages, excepté pour le blanchissage.

LE SAPOLIO économise les gages d'un domestique. Faites-en l'essai.

LE SAPOLIO pour les fenêtres est meilleur que le blanc ou l'eau. On n'a pas besoin d'enlever les rideaux et les tapis.

LE SAPOLIO nettoie la peinture et le bois et ne met toute la maison, mieux que le savon. Il économise le travail. Vous ne sauriez vous en passer.

LE SAPOLIO nettoie les couteaux mieux que la brique. Il ne laisse pas d'égratignures.

LE SAPOLIO polit la ferblanterie mieux que ne le font le savon et le sable. Il fait briller sans érailler.

LE SAPOLIO polit les ustensiles en cuivre mieux que ne le font l'acide et l'huile ou la pierre.

LE SAPOLIO est précieux quand on veut laver les plats et la verrerie. Il coûte moins que le savon.

LE SAPOLIO enlève les taches des marbres de cheminées, des tables et des statues, des murs et de la porcelaine.

LE SAPOLIO enlève les taches et la graisse des tapis et autres lainages.

Il n'y a pas d'article qui fasse autant de travail et le fasse mieux. Essayez-le.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN c'est un merveilleux savon de toilette qui n'a d'égal ni en Amérique ni à l'étranger.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN lorsqu'on l'emploie au bain, il nettoie parfaitement, ouvre les pores et agit sur la peau qu'il embellit.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il nettoie et embellit la peau, instantanément, et fait disparaître les taches de la figure et des mains.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il est sans rival dans le monde pour adoucir la peau du visage et des mains et empêcher qu'elle ne se gerce.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il enlève les taches de goudron, de fer, d'encre et de graisse. On n'a rien découvert de semblable pour les forgerons, les mineurs, etc. Il n'y a pas de cosmétique qui le... les fera com...paré

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il coûte de 10 à 15 cents le morceau. Chacun devrait en avoir. Il vous plaira.

Ne manquez pas d'en faire l'essai.

Achetez-le de votre marchand s'il en a et s'il veut vous le procurer; sinon, demandez notre brochure intitulée: "All about Sapolio" et elle vous sera envoyée gratis.

ENOCH MORGAN'S SONS, 20 PARK PLACE, N. Y. ou au No 78, rue Gravier, Nlle-Orléans, La. 7 sept—3m—vdo

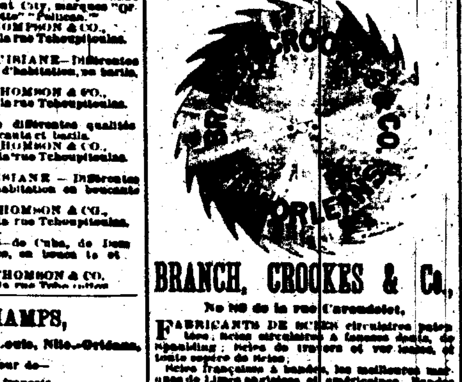

BRANCH, CROOKES & Co,

No 308 de la rue Carondelet,

FABRICANTS DE SCIES circulaires patentées, Scies circulaires à lames de Spaulding; Scies de travers et verticales, et toute espèce de Scies.

Scies Françaises à bandes, les meilleures marques de Limes anglaises et américaines. Bandes en cuir et en caoutchouc, de la première fabrique de New-York, constamment en magasin.

Scies circulaires et toute autre espèce de Scies, dressées et garanties, de la manière la plus satisfaisante et sans retard. 1an—jeudi V et C

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Jenkins.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment en dépôt de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. P. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, 92, rue Toulouse.

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 5 cents le verre. – Et liqueurs de première qualité et débit toute courtoisie.

JULIUS LOEFFLER,

43........RUE ROYALE........43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de rebronzer et redorer les installations et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti.

PIERRE DUFORT,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré du No 85 de la rue St. Louis au No 249 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toute classe. On trouve chez lui, à toute heure du jour et de la nuit, des voitures pour mariages, soirées, cérémonies, etc. Le corbillard de tôle classe, venant de la fabrique Crane, Breed & Co, de Cincinnati, que tout le monde a pu admirer dans plusieurs enterrements, lui appartient. 1fév—1an

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Charte accordée par les États-Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS:

No 182 Rue du Canal,

HEURES DE BANQUE: De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs pour recevoir des dépôts, De 6 à 8 heures.

L'intérêt alloué est de SIX pour Cent.

C. D. STURTEVANT, Caissier. HENRY BAUAS, Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5janv—1an

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR, 34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 1mars—1an

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE De la Vallée du Mississippi. COLLINS & BAQUIE, Propriétaires et Fabricants.

Nous offrons au commerce de la Vallée du Mississippi, aux prix du Nord, toute espèce d'Encres d'imprimerie. Nous en garantissons la qualité.

Notre fabrique est à Tangipahoa, en Louisiane; nos bureaux, au No 3 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans. 12 mai—1an

ATTENTION! Grand Déballage!

G. MONIE, No. 34, rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

— Aussi —

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, un beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Se venez de qualité supérieure. Savon de laitue supra à 6 la livre. L'incomparable Poudre de Riz de M. Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DÉTAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine...

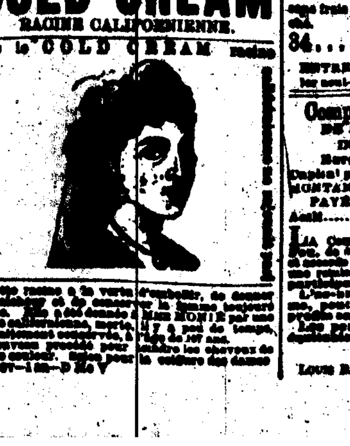

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la beauté toujours jeune. Elle a été donnée à Mme MONIE par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, âgée de 107 ans.

Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Nouveau système pour la coiffure des dames. 7déc—1an—D Me V

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ÉTAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de cent piastres et davantage; elle émet des certificats de dépôts, pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé. 4juil—1an T. D. VAN HORN, Caissier.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL – SEPTEMBRE 1873.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. Une des dates du présent avis...

La Chancellerie du Consulat de France, située rue St. Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

GEO. MERZ.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, côté de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. S. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour.

APPAREIL PERFECTIONNÉ —DU— GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et en Louisiane.

Fabrique et salle d'encan au No. 2d Triangle Building et No. 216 de la rue Peters (ancienne Nouvelle Levée) entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.

F. ROBERTS, Surintendant. 9av—1an Lock Box 744 du bureau de la Poste

VENTES JUDICIAIRES.

BARBARA WAMBER, veuve d'Anton Ebert et HUGO EBERT, tuteur de la mineure, Alice Lambert Bernier et al

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4,323.—En vertu d'un bref de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 4 octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine Portion de Terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Broad et Columbus et le Chemin du Bayou...

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 20sept—2f

BARTHÉLEMY BROUSSAY vs. MARIE ATHALIE AUDLER, Veuve en premières noces de F. J. Bandeu et aujourd'hui épouse de John William Harrison.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 5,164—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-cinq (25) octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Trois terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros VINGT ET UN, VINGT-DEUX et VINGT-TROIS de l'îlet numéro Dix-neuf...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. sept 23—2f

Nicholas Dannoy vs Charles Hendix.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4,873. En vertu d'un writ de saisie en vente, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt et un (21) octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1° La moitié d'un certain terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville...

2° Un terrain situé dans le Premier District de cette ville...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 16 sept—2f

L. E. GARDNER & CO. vs. J J McDANIEL & Co.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 4,394. — En vertu d'un ordre rendu le 17 de septembre, 1873, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-neuf septembre, 1873, à 11 heures A. M. au No. 74 rue Ste. Anne... à la vente publique et adjudication de—

Un lot de Groceries, etc., le, suivant inventaire déposé en mon bureau pour examen.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 16 sept—2f

C. L. LORANGER vs J. A. CHAMBERS—JEAN DIBOS vs JOSEPH AUGUSTE CHAMBERS.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos. 4,... et 4,... — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-huit octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quatre terrains situés dans le Troisième District de cette ville...

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 16 sep—2f

Robert K. Callender vs. Patrick Coffey.

SIXIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 5,... —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt et un octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux portions de terre contiguës, situées dans le Troisième District de cette ville...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 16sept—2f

E. BERMUDEZ vs. PEDRO MOLIÈRE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 5,116 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville...

Conditions: L'acquéreur assumera le paiement de deux billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété ci-dessus...

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 16sept—2f

ALFRED BEAUFEU vs. P. A. THIERRY

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans—No 4,... — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept d'octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville...

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 2sept—2f

TH. FROIS & CO.

Crescent City Vinegar Manufactory.

VINAIGRE FRANÇAIS CRESSAT, VINAIGRE CATAWBA, VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE, VINAIGRE ORDINAIRE.

En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de camionnage et au plus bas prix du marché.

34.....Rue Bienville.....34 ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE. 1er mai—1an—D.Me.J

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, INCORPORÉE EN AVRIL 1857. Bureau, No 32, rue du Camp.

Capital payé	$300,000 00
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS	$...
Actif	$...

LA Compagnie assure contre les risques de Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux...

E. PEYCHAUD, Président. JNO. I. ADAMS, Vice-Président. LOUIS BARNETT, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. —Aussi—

300 douzaines Congress, Bottines claquées et à boutons et Polonaises, provenant des meilleures fabriques.

PAR E. ROGER & CO.—E. Samory, encanteur.—SAMEDI, 27 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan No 25 rue Decatur—

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, toutes de bonne qualité.

— Aussi —

200 douzaines Congress, Bottines claquées et à boutons, Polonaises, etc., pour dames et demoiselles.

Ces dernières marchandises n'ont pu être débarquées assez tôt pour la vente précédente. Conditions—Comptant. 26sept

PAR JOSEPH ROSENTHAL.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR JOS. ROSENTHAL,—Gus. Lewis, encanteur—Il sera vendu VENDREDI, 26 septembre 1873, à 10 heures du matin, dans la salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres—

600 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un bel assortiment qui convient au commerce de la ville et à celui de la campagne. Conditions—à la vente. 25 sept

PAR D. E. MORPHY.

Articles Japon de chambres, Lampes, Chandeliers, Faïences, Verrerie, etc.

PAR D. E. MORPHY—A. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 27 septembre 1873, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—

Articles Japon de chambres, lampes, chandeliers, faïence et Rockingham, verrerie, etc. Conditions—Comptant. 26 sept

NASH & HODGSON, ENCANTEURS,

CHAS. T. NASH. W. T. HODGSON.

AGENTS DE PROPRIÉTAIRES FONCIERS, Bureaux No. 5 de la Rue Carondelet, (PREMIER COURT.)

LES soussignés remercient leurs amis et le public de leur appui. Ils ont l'honneur de leur annoncer que les deux associés sont maintenant à la Nouvelle-Orléans et qu'ils ont conclu des arrangements qui leur permettront de se consacrer, encore plus complètement que par le passé, aux affaires d'encan, à la vente, etc., de propriétés foncières, d'habitations ou de terres; à toute espèce de vente du dehors.

Ils se chargent de la vente de terrains nus et améliorés, des ventes de successions et de syndics, des ventes de biens de faillites, de marchandises et de produits en magasin, entrepôt, à bord de navires ou dans les magasins de la Douane; de ventes de coton avarié et de cargaisons, de ventes de bateaux et de navires, ... de meubles, de ventes d'animaux, etc.

Ils espèrent que par leurs efforts ils continueront de mériter le bienveillant patronage dont ils ont été honorés jusqu'à ce jour.

CHARLES T. NASH, W. IRVING HODGSON. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1873. 31 août—1m Mais

TARRANT'S SELTZER APERIENT

UNE GRANDE BATAILLE se livre, depuis nombre d'années, entre les constitutions des malades, d'un côté, et, de l'autre côté, tous les poisons et acides ... appelés Les poisons ... les ... l'on peut ... à cette déplorable lutte. Enfin,

LES PRISONNIERS

de la chambre de souffrances ont découvert que dans L'APÉRITIF AU SELTZ EFFERVESCENT DE TARRANT ils ont un tonique, un fébrifuge, un laxatif, un diurétique, un correctif, un anti-bilieux qui répond à tous les besoins ordinaires et aux maladies d'entrailles, les affections des nerfs, des muscles et des organes de la sécrétion.

L'APÉRITIF DE TARRANT se vend dans toutes les pharmacies. 16 sept—12f V et C

ÉTAT —DE— L'Atlas Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

132........RUE DU CANAL........132

BUREAUX DE L'ATLAS INSURANCE COMPANY, No 132 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président. D. H. TAYLOR, Secrétaire.

Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce 17 juillet, A. D. 1873. D. EUSTIS, Notaire Public.

Officiers: Wm. H. Stevenson, Président. D. H. Taylor, Secrétaire. S. P. Parmly, Trésorier. Wm L. Stanford, Vérificateur.

Directeurs: G. G. Wilder, Nouvelle-Orléans. Paul Dechesne, Nouvelle-Orléans. J. G. Parham, Nouvelle-Orléans. W. H. Hodges, Nouvelle-Orléans. Jas. D. Scott, Nouvelle-Orléans. J. F. Randolph, Nouvelle-Orléans. Leonard Fash, Nouvelle-Orléans. R. B. Calkey, Nouvelle-Orléans. Wm L. Stanford, Nouvelle-Orléans. S. P. Parmly, Nouvelle-Orléans. Wm H. Stevenson, Nouvelle-Orléans. F. Hathorne, Nouvelle-Orléans. George Mitchell, Nouvelle-Orléans. Walter G. James, Nouvelle-Orléans. Hon. J. Wright, Canada. E. L. Craw, Michigan. Prof. A. J. Sawyer, Chicago, Illinois. Thos. M. Nelson, Chicago, Illinois.

New Orleans Mutual Insurance Association.

Bureaux, No 102 de la rue du Canal. SIXIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL. SECOND TRIMESTRE DE 1873.

Conformément à sa charte, le New Orleans Mutual Insurance Association publie l'état suivant de ses affaires pour le second trimestre de 1873, expiré le 30 juin 1873:

Primes d'incendie...	356,987 98	
" de mer...	79,346 85	
" de rivières...	85,436 68	512,771 51
En moins,		
Primes non expirées	387,891 53	
" remboursées	813 66	388,614 59
Montant net des primes		251,156 92
En plus,		
Intérêt et loyer		23,940 78
Total		275,097 70
Pertes par incendie.	65,349 59	
" sur mer	81,088 42	
" sur les rivières	28,168 66	
	174,587 67	
Dont $7,809 ne sont pas réglées.		
Réassurances	41,063 19	
Frais de bureau	13,197 34	
Taxes	2,367 60	
Dépenses casuelles	2,164 83	
Réfaction (rebate)	12,181 58	
Profits et pertes	3,732 17	250,142 65
Bénéfice net		24,155

ACTIF

Fonds en caisse	119,385 48	
" en Europe	32,649 11	
" à New-York	4,977 36	157,461 95
Billets et effets à recevoir		661,802 13
Actions et bonds		125,739 19
Propriétés foncières		192,601 34
Primes de ce trimestre, en voie de recouvrement		197,130 84
Primes recouvrables dans les trimestres suivants, d'après la charte		254,851 76
Total		1,589,887 11

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres du New Orleans Mutual Insurance Association.

C. CAVAROC, Président. G. LAMAUX, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce 3 juillet 1873. G. LE GARDEUR, Notaire Public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'article sept de la charte, de collecter immédiatement tout le montant net des primes du second trimestre de 1873 et de payer aux actionnaires, après règlement des dites primes, un dividende-intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président. G. LAMAUX, Secrétaire. 9 juil—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO

Grande vente sans réserve et à crédit

De tout le fonds de commerce de F. G. Soper, se composant de: Velours, Crêpes, Plumes, Fleurs, Rubans, Dentelles Ruches, Mouchoirs, Voiles, &c.

— Également, —

Vitrines françaises, Vitrières de fenêtres, &c.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—A. LEVY, encanteur.—Salle d'encan au No 16 de la rue de Chartres.—VENDREDI, 26 septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, au magasin de F. G. Soper, No. 9 de la rue de Chartres—

Tout le Fonds de commerce, se composant de Dentelle, Guipures, Gaze, Cambric, Hambourg, Chantilly, Valenciennes et Blonde; Garnitures en soie et en plume, Voiles, Franges en soie, Velours, Plumes, Rubans, Corsets, Mouchoirs, Crêpes, &c., &c., &c.

— Également, —

32 Vitrières françaises, Vitrières de fenêtres, Comptoirs, Installations de gaz, Meubles de bureau.

Conditions.—Pour toutes sommes au-dessous de $300, comptant; pour toutes sommes au-dessus de $300, ... jours de crédit, en billets endossés à satisfaction. 26 sept

LOTERIES.

LOTERIE —DE— L'ÉTAT DE LA LOUISIANE SUR LE Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS ...

PRIX DU BILLET:

$1 SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police:

Tirage tous les jours.

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873.

A Messieurs les Membres de l'Union Française, Messieurs et chers compatriotes,

Le Comité de Direction a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport, pour le semestre du 1er décembre 1872 au 31 mai 1873.

Pendant cette période, le nombre de Français qui se sont adressés à la Société pour être aidés dans la recherche de travail, s'est élevé à ...

Le Bureau a fait d'actives démarches en faveur de chacune des personnes et a réussi à en placer ...

Il a délivré ... Bons de logement et ... Bons de repas.

... d'entre eux ont reçu des secours médicaux et des médicaments, par les soins de la Société.

Conformément à notre Charte, un secours en espèces a été distribué ...

Le cours d'anglais GRATUIT est suivi avec assiduité par ... élèves de tout âge.

Il nous est impossible d'énumérer nombre de services rendus par le Bureau ...

Notre Société a pour but la bienfaisance, l'assistance à tous ceux qui ont besoin d'un appui matériel et moral. ... FUSION FRANÇAISE ...

Aidez-nous donc à élargir notre cercle et à augmenter le nombre de nos membres et le chiffre de nos recettes ...

Recevez, messieurs et chers compatriotes, l'assurance de nos sentiments fraternels et dévoués.

Pour le Comité de direction et par son ordre:

Le Vice-Président, H. SALOMON.

Le Secrétaire adjoint, A. DE MONTLUZIN.

Le Trésorier, J. R. ABOUIN.

4 juin

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No 3, de la rue St-Pierre. SECOND ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1873.

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président. A. SOCOLA, Vice-Président. A. GRAHAM, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLÉANS — Ville de la Nlle-Orléans.

Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce 3e jour de juillet 1873. ANT. DOROCOURT, Notaire Public.

Nlle-Orléans, 3 juillet 1873.

A une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé fût déclaré et porté au crédit des billets donnés pour actions; qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1873 fût payé à dater du premier lundi du mois d'août 1873.

—DIRECTEURS:—

R. M. Davis,	Jos. David,	E. Marmol,
A. Socola,	F. Junfreid,	A. Haber,
J. K. Gourdain,	J. J. Rotan,	E. Dufrenoix,
N. A. Lissimbo,	G. L. Fevre,	S. Combes,
Ernest Fragst,	V. Bernhard,	P. H. Monsanto,
Jos. Mioni,	F. Schumacher,	S. Gaby,
J. R. Astori,	J. Neuhausen,	M. Dumcovitch,
F. Sambo,	B. Hughes,	M. Zorrie

10 juil—1m

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS,

Bureaux: rue St-Pierre No 3 (Maison Pontalba).

Assure contre les Risques de Feu, Rivières et Marine.

R. M. DAVIS, Président. A. SOCOLA, Vice-Président. A. GRAHAM, Secrétaire.

Comité de Finance: A. Socola, N. A. Lissimbo, Jos. Mioni, Ernest Fragst, E. Saby.

Directeurs: R. M. Davis, A. Socola, J. K. Gourdain, N. A. Lissimbo, Jos. David, F. Junfreid, J. J. Rotan, G. L. Fevre, V. Bernhard, E. Marmol, A. Haber, E. Dufrenoix, S. Combes, P. H. Monsanto, S. Gaby, M. Dumcovitch, M. Zorrie, B. Hughes.

11 juin 1an